



# QUOTIDIENNEMENT, VOUS ÊTES EXPOSÉ(E)S À DES RISQUES PROFESSIONNELS.

**Voter FO, c'est nous permettre de vous représenter aussi au CHSCT de votre établissement, pour vous défendre concrètement (CHSCT: Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail).**



**POUR LA SANTÉ  
AU TRAVAIL,**  
du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2014,  
je vote  
**FO COM**

- Faire respecter les préconisations des médecins du travail et des préventeurs.
- Procéder au CHSCT à une analyse commune des risques psychosociaux. Puis mettre en place des indicateurs d'alerte avec les représentants du personnel, pour agir vraiment sur la prévention et la réduction de ces risques.
- Réaliser des enquêtes, notamment à la suite d'accidents du travail, en cas de maladies professionnelles ou de danger grave et imminent.

**En exigeant leur indépendance, FO défend aussi tous les acteurs de la filière prévention (animatrices et animateurs de prévention assistantes sociales et assistants sociaux, infirmier(e)s, assistant(e)s en service santé au travail)**

**FO AGIT CHAQUE JOUR POUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**